

Ecole Léopold Brésac  
Rue du Vexin  
78440 Lainville-en-Vexin  
01/34/75/39/17

## **Compte-rendu du Conseil d'école du 23 octobre 2009**

### Etaient présents :

- L'équipe enseignante : Mme Cadiot, Mme Rousseille, Mme Mervelay, Mme Bigot, Mme Blain, Mme Martino
- La commission vie scolaire : Mme Lepvrier et Mr Lesud
- Le DDEN : Mr Choquet
- Les représentants de parents d'élèves : Mme Bertuit, Mme Vey, Mme Lelouey, Mme Desdoits, Mme Gaillant, Mme Pamart, Mme Melocco et Mr Deltour
- ATSEM : Mme Denis

### Etaient excusés :

Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, Mr Hazan le Maire, Mme Pouplard (commission vie scolaire), Mme Jabri (psychologue scolaire) et Mme Pilleux (Maître E)

### **1) Bilan de la rentrée**

Nous sommes actuellement à 100 élèves car il y a eu un déménagement.

PS : 14

MS : 13

GS : 10

CP : 12

CE1 : 14

CE2 : 11

CM1 : 11

CM2 : 15

L'équipe pédagogique est composée de cinq enseignantes :

PS/MS : Mme Rousseille avec un effectif de 19 élèves

PS/GS : Mme Mervelay avec un effectif de 18 élèves

CP/CE1 : Mme Cadiot avec un effectif de 19 élèves

CE1/CE2 : Mme Blain avec un effectif de 18 élèves

CM1/CM2 : Mme Bigot avec un effectif de 26 élèves

Deux ATSEM :

Mme Denis à temps plein et Mme Lefèbvre à mi-temps.

- 2) **Approbation du compte-rendu du précédent Conseil d'école** du 5 juin 2009 après lecture faite par la directrice.

### **3) Installation du nouveau conseil d'école**

#### a- Rôle du Conseil d'Ecole

C'est une assemblée représentant les différents pôles de l'école.

Il est l'association de professionnels de l'Education Nationale, de parents d'élèves élus pour représenter objectivement l'ensemble des familles, de délégués représentant les différentes instances dont dépend l'établissement.

La directrice d'école préside ce conseil durant lequel elle propose, selon le cas, de réfléchir, établir, élaborer, parfois décider, sur divers aspects de la vie de l'école.

C'est aussi un lieu où sont échangées des informations et formulés des souhaits constructifs dans le seul intérêt des enfants (problèmes matériels, hygiène, sécurité, restauration, organisation dans l'école...).

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école qui obéit à des dispositions de type départemental.

Le conseil d'école a force de proposition, pas toujours de décision, notamment en ce qui concerne une grande partie de l'administratif liée aux instructions des Inspections et du Ministère et aux accords avec la Municipalité.

En matière de pédagogie, le conseil peut élaborer ou participer à l'élaboration de plans d'actions (bibliothèque, projet d'école, actions éducatives...) toujours dans l'esprit des objectifs nationaux.

En aucun cas, le conseil d'école ne peut débattre de la pédagogie liée directement à la classe et à son enseignant. Pour cela, les maîtres sont placés sous la responsabilité de l'Inspectrice de l'Education Nationale et exercent leur fonction dans le respect des Instructions Officielles émanant du Ministère de l'Education Nationale.

b- Présentation des membres du conseil d'école

- la directrice
- l'Inspectrice de l'Education Nationale
- l'équipe enseignante
- le DDEN : Mr Choquet
- le Maire et la commission vie scolaire
- les représentants de parents d'élèves

Les titulaires : Mme Bertuit, Mme Desdoits, Mme Gaillant, Mme Lelouey, Mme Vey

Les suppléants : Mme Melocco, Mme Pamart et Mr Deltour

**4) Vote du règlement intérieur de l'école**

La directrice en a fait la lecture et il a été voté par l'ensemble du Conseil.

Quelques modifications depuis l'an dernier.

Quelques rappels : L'accueil des élèves à l'école maternelle a lieu de 8h20 à 8h30 et non plus jusqu'à 8h40.

Plus de collation à l'école maternelle (voir textes officiels ci-joint)

**5) Mise en place du dispositif d'aide aux élèves en difficulté**

Voir annexe

**6) Avenants au projet d'école 2009-2011**

Les objectifs prioritaires restent la résolution de problèmes et le langage ainsi que l'éducation au développement durable.

Sont en cours de réflexion lors d'un conseil des maîtres un avenant sur l'Education à la santé et lors de conseil de cycle des avenants sur l'APE au cycle 1 et les résultats d'évaluation au cycle 2 et 3

**7) Langues vivantes**

Mme Bigot, étant la seule enseignante habilitée en anglais, assure l'enseignement de l'anglais aux élèves de CE2, CM1, CM2.

### **8) Conseil municipal des jeunes**

Les élèves ont pleinement participé aux élections et ont pris leur rôle très au sérieux.

Les élèves de cycle 3 ont voté 6 représentants d'élèves (4 au CM1 et 2 au CM2). Les élèves suivants ont été élus le samedi 17 octobre :

- Sarah Beaumont
- Lucas Pereira
- Emma Cartel
- Amélie Pineau
- Camille Pasquiou
- Antoine Bertuit

Ils vont exercer leurs droits et devoirs pendant deux ans au sein de ce conseil et participeront également au comité de suivi « éco-école ».

### **9) Dates à retenir et projets**

- Le carnaval le 20 mars 2010 organisé par le comité des fêtes sera sur le thème de la biodiversité.
- La fête de l'école le 19 juin 2010. Mme Brasseur, après de nombreuses années à la tête de l'organisation souhaite laisser la main à d'autres. Nous la remercions chaleureusement pour son efficacité et son dévouement pendant toutes ces années. Il va donc falloir réfléchir à une nouvelle organisation.
- Projet de classes (CP/CE1 et CE1/CE2) : l'école d'autrefois
- Correspondance scolaire avec l'école de Jambville pour les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2\*
- Réalisation de jardinières et d'un massif grâce aux bulbes offerts par Mr et Mme Valon que nous remercions.

### **10) Salle BCD et salle informatique**

Elle est en cours d'aménagement mais il manque des meubles de rangement (demande à réaliser auprès de la mairie).

Nous sommes en attente de la classe mobile (8 ordinateurs portables + imprimante + TNI) financé par un plan de relance de l'Education Nationale et la mairie que nous remercions vivement. Ce matériel devrait nous être livré et installé dans la semaine du 16 au 20 novembre.

L'équipe enseignante recevra une formation (6h pour la classe mobile et 3 h pour l'utilisation du TNI)

Ce matériel sera attribué une journée par classe à l'école élémentaire et une journée pour l'école maternelle.

### **11) Travaux et achats éventuels**

Nous tenions à remercier la municipalité pour les travaux entrepris cet été et notamment pour le ravalement.

Les demandes sont les suivantes :

- soufflet à réparer
- un lavabo dans la classe des PS/MS
- un nouveau panneau d'affichage
- estrade à peindre dans la classe des CM1/CM2

- remplacer les baguettes d'affichages dans la classe des CM1/CM2
- Les portes extérieures des toilettes sont toujours condamnées
- alarme sécurité incendie dans la classe des CP/CE1 (effectivement lors de l'exercice d'incendie effectué le 15 octobre 2010, cette classe n'est pas sortie car l'alarme est inaudible. Un courrier a été adressé au maire Mr Hazan afin d'y remédier au plus vite.
- Alarme de sécurité dans la classe des CP/CE1. Elle n'est pas reliée à l'école.
- Le ménage : l'équipe enseignante n'est toujours pas satisfaite et en a fait part à la mairie qui s'en occupe actuellement

Nous avons mis en place récemment un cahier de liaison pour les travaux qui permet à la mairie d'être au courant chaque semaine des demandes et des constatations.

## **12) Cantine, étude et garderie**

- cantine : Suite à un incident de nouvelles dispositions ont été prises pour la cantine. La directrice a demandé aux parents qui viennent récupérer leurs enfants à 11h30 de ne pas s'attarder dans les couloirs et dans la cour. Elle demande également aux parents de ne pas ouvrir la grille par leur propre moyen quand elle est fermée à clé. C'est pour la sécurité de leurs enfants !  
Organisation : Les élèves de maternelle déjeunant à la cantine sortiront des classes 2 minutes avant l'entrée des parents dans l'école et seront emmenés dans la BCD. Les élèves de l'école élémentaire les rejoindront.  
L'équipe enseignante ne souhaite pas que les élèves se servent des livres de la BCD pendant le temps de cantine à cause du désordre occasionné.
- étude : Dans un souci de qualité de service rendu aux parents, il a été ouvert une deuxième classe d'étude dirigée pour l'année 2009/2010 car les effectifs étaient trop chargés et qu'il y avait beaucoup de disparités dans les niveaux de classes.
- garderie : Une réunion va être décidée afin d'élaborer le règlement.

## **13) Bilan de la coopérative**

La coopérative générale de l'école s'élève à un montant de 2622.11 euros. Nous tenons le bilan à disposition des parents.

## **14) Mise en place du comité de suivi « éco-école »**

Les preuves s'accumulent : le développement de nos sociétés, nos modes de production et de consommation menacent les grands équilibres naturels planétaires. En France, la circulaire du 8 juillet 2004 du ministère de l'Education Nationale généralise la mise en œuvre de l'éducation pour un développement durable dans le cursus scolaire. C'est le cœur de la démarche Eco-Ecole, qui vise à réunir tous les acteurs d'une école autour de l'élaboration d'un projet commun, dynamisé par le volet pédagogique de l'équipe enseignante. Partant de thèmes qui nous sont proches (les déchets, l'eau, l'énergie, l'alimentation), Eco-Ecole nous invite à élargir notre domaine d'investigation.

### Distribution de la fiche conseils éco-école (7 conseils) :

- anticiper : inscription en juin 2009
- cibler : le thème retenu est la biodiversité (l'ensemble des espèces vivantes sur Terre, les communautés formées par ces espèces et leurs habitats)

- Fédérer : en incluant ce comité lors des conseils d'école toute la communauté éducative est présente.
- Impliquer : le conseil municipal des jeunes y participera.
- Se réunir : trois réunions au minimum par an auront lieu qui aboutiront à un compte-rendu des décisions prises.
- Communiquer en interne : via le site internet de Lainville et le panneau d'affichage
- Communiquer en externe : via le compte-rendu du conseil d'école en les invitant à venir nous rencontrer s'ils le désirent.
- Se concerter : Nous allons établir ensemble le diagnostic de l'école.
- Agir : - réalisation d'un éco-code par élève et pour l'école
- réalisation d'un lutin qui suivra l'élève jusqu'à l'aboutissement du projet
- participation au concours des Yvelines sur la biodiversité

Pour ces projets, nous avons fait une demande pour un intervenant extérieur afin de nous apporter un éclairage technique.

- évaluer : à définir (un journal de l'école autour du projet éco-école)

#### Réalisation du diagnostic et mise en œuvre du plan d'action

Il s'agit de définir les pistes de travail et d'arrêter les réalisations visant à réduire l'impact écologique de l'école et changer les pratiques.

Ce plan d'action est un document annuel qui définit les objectifs, le calendrier et le rôle de chacun pour le mener à bien.

⇒ distribution de la feuille sur les éléments de diagnostic BIODIVERSITE et les actions envisagées

⇒ calendrier

- 29 janvier 2010 : date limite de renvoi du document de liaison intermédiaire à l'of-FEEE (il nous sera transmis début janvier). Il s'agit d'un petit questionnaire qui nous permet de collecter les commentaires et appréciations sur la mise en œuvre Eco-Ecole dans notre école.
- 30 avril 2010 : Date limite de renvoi du dossier de demande de labellisation à l'of-FEEE pour étude par le jury (il nous sera envoyé début mars)
- 9 juin 2010 : Séminaire national Eco-Ecole avec cérémonie de remise des labels

Sera remis en annexe les déchets suite à l'opération « Nettoyons la Nature »

#### **15) Questions de parents d'élèves**

Mme Melocco a demandé si une enseignante de l'école avait eu une formation pour les premiers secours d'urgence.

Mme Bigot a eu sa formation à l'IUFM.